



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

Formations
«Comment s'inscrire»

LES DONNS AUX
OEUVRES

Egalement
Consultable sur
notre site
internet

[http://
districtvaldemarne.fff
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS

Samedi 30 Janvier 2021, le Comité de Direction du District, présidé par Denis TURCK, s'est réuni en séance plénière.
Parmi les sujets évoqués, la crise sanitaire et ses différents impacts ont été longuement évoqués.

Afin d'aider les clubs à faire face aux difficultés financières rencontrées, et dans le prolongement de notre **participation de 1 € par licence au fond de solidarité Fédéral**,

le Comité a décidé :

-La gratuité de tous les engagements du Football animation pour la saison 2020-2021 (les engagements ne seront pas débités)

-Les Coupes du Val de Marne ayant été annulées, les engagements des clubs seront remboursés sur le compte « Club ».

Conformément au souhait de renforcer les relations entre le District et les Clubs **une 2ème conférence visioconférence/audio** est programmée le **jeudi 4 mars à 18h00**, en présence de Lionel PARIENTE, Avocat
Les Président(e)s de club sont chaleureusement invités à participer à cette réunion.

A l'ordre du jour

* Les différentes possibilités de rémunération pour les éducateurs.

* Les aides à disposition des clubs.

Retrouvez le coupon-réponse de participation à cette conférence (à l'intérieur du journal) sur lequel les Président(e)s peuvent faire remonter les questions qu'ils souhaiteraient voir aborder (avant la date limite fixée).

Les coordonnées de cette conférence seront communiquées ultérieurement.

INFORMATION



Les mesures adoptées par le gouvernement ainsi que celles de la Fédération Française de Football pour faire face à l'épidémie du Coronavirus COVID-19 continuent d'impacter fortement notre activité.

Modalités de reprise de l'activité pour le mois de Janvier/Février 2021 :

Le District du Val de Marne sera ouvert au Public (**Réception de préférence sur RDV ou Convocation**) et joignable téléphoniquement aux heures de présence physique du personnel

Mardi, Mercredi, Jeudi

Edition N° 541 du Mercredi 17 Février 2021

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>
*Documents & * Procès-Verbaux

DONS AUX ŒUVRES 2021

FRAIS ENGAGÉS PAR LES BENEVOLES» – Pour les IMPOTS 2021

Conditions d'éligibilité – Associations concernées

L'association doit mener des actions d'intérêt général et présenter un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, etc...

Organismes d'utilité publique, d'intérêt général ou politiques : vous pourrez déduire jusqu'à 66% des dons annuels, retenus dans une limite de 20% du revenu net imposable.

Bénévoles concernés

-Membres bénévoles de l'association, participant à son animation et à son fonctionnement, sans contrepartie ni aucune rémunération.

À noter : s'agissant d'une réduction d'impôt et non d'un crédit d'impôt, le dispositif ne présente un intérêt que pour les bénévoles imposables à l'impôt sur le revenu.

Retrouvez à l'intérieur du Journal Numérique les fiches pratiques

COVID-19

Informations importantes

Comme vous le savez, la crise Sanitaire que nous traversons tous, demande une nouvelle organisation.

A toutes fins utiles, nous vous remettons en pièces jointes des documents pour votre club qui pourront répondre à certaines de vos interrogations

- **Questions-Réponses : FFF**
- **Fiche synthèse : « Protocole de reprise » Ligue et Districts**

Si avec ces documents certaines questions **ne trouvent pas de réponses**, le Comité de Direction du District du Val de Marne réuni en date du 1^{er} Septembre 2020 a créé une cellule « COVID-19 » composée de plusieurs membres : *1 Médecin, 1 Avocat, 2 Maires-Adjoints aux Sports, 2 Membres de Clubs, 1 Expert-Comptable, 1 Membre de la Commission de Discipline.*

Cette cellule, constituée de diverses compétences, aura pour objet de vous accompagner au mieux dans cette nouvelle tâche et une adresse mail dédiée a été créée :

district94.covid19@gmail.com

Boîte à utiliser pour toutes les questions relatives au COVID-19 pour lesquelles vous n'avez pas trouvé de réponse avec les documents joints. Une réponse vous sera apportée rapidement.

A titre de rappel, merci d'inscrire sur FOOTCLUB «Réfèrent COVID »

TROPHEE CHAMPIONS 2018/2019

URGENT

Les Clubs détenteurs des Trophées CHAMPIONNATS 2018/2019 sont invités à les retourner au District :

Champions D1 :

U19	FONTENAY US
FUTSAL	CRETEIL FUTSAL US (2)

Vainqueur Challenge du « Fair-Play » -Coupe du Préfet du Val de Marne :

A.MIMOSA MADA SPORT

leur fonction.

RENFORCEMENT DES LIENS DU DISTRICT AVEC LES CLUBS

CONFERENCE AVEC LES PRESIDENTS DE CLUBS



Dans la continuité de cet engagement du Comité de Direction : « **Renforcement des liens du District avec les Clubs** », une 2^{ème} conférence d'échanges avec les Présidents de Clubs, pour le moment et vu le contexte, est prévue en visioconférence, le :

JEUDI 4 MARS 2021 à 18h00

Intervenant : Lionel PARIENTE (Avocat)

Ordre du jour

-  Aides Financières pour les Associations
-  Gestion Administrative des Educateurs
-  Réponses aux questions des Clubs adressés en amont (*)

(*) Afin de pouvoir préparer au mieux cette réunion, merci de nous faire remonter vos questions, vos besoins, vos attentes... Pour cela il vous suffit de compléter ce document et de nous le retourner.

Club :

Président : **Tél :**

Adresse mail :

(Mail qui sera utilisé pour envoi du lien pour la réunion en visioconférence)

Question(s), besoin(s), Attente(s) que vous voulez aborder :

.....

.....

.....

.....

A Retourner pour le : **Vendredi 26 Février 2021**

Mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

FICHE PRATIQUE - MESURES EN FAVEUR DU BENEVOLAT « FRAIS ENGAGES PAR LES BENEVOLES »

DONS AUX ŒUVRES

Pour les IMPOTS 2021



Réduction d'impôt

Les dons aux associations permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt. Son montant est égal à 66 % des sommes versées pour les dons aux organismes d'intérêt général (dans la limite de 20 % du revenu) et à 75 % de ces sommes pour les dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté (là aussi dans la limite d'un certain plafond).

- 1- Je fais un Don à une ou plusieurs Association AVANT 31 Décembre 2020
- 2- En Mai 2021 je remplis ma déclaration de revenus et j'indique le montant total de mes dons 2020

→ case 7UF de la déclaration

- 3- En Septembre 2021, l'administration fiscale me verse le montant de ma réduction fiscale sur mes dons 2020

Calcul du taux

Le prélèvement à la source consiste à prélever l'impôt sur le revenu du contribuable directement sur les revenus qu'il perçoit. Pour ce faire, l'administration fiscale applique un taux de prélèvement correspondant au niveau de revenus du contribuable.

Mais le taux appliqué à compter de janvier 2021 calculé en fonction des revenus perçus par le contribuable en 2019 et déclarés en 2020, ne tient pas compte des dons aux associations et de la réduction d'impôt qui leur correspond.

Déclaration

Concrètement, le taux appliqué aux contribuables à partir de janvier 2021 est donc un taux « hors réductions d'impôt ». Les contribuables ayant fait des dons en 2019 supporteront sur leur salaire ou leur pension de retraite un prélèvement plus élevé que ce qu'ils doivent réellement au fisc.

La réduction d'impôt pour dons n'est pas pour autant supprimée. Après la déclaration 2021 mentionnant les dons faits en 2020, les services fiscaux procèdent à une régularisation au cours de l'été 2021 en versant alors au contribuable le montant correspondant à sa réduction d'impôt.

Conséquence pratique : les particuliers ne peuvent théoriquement profiter de la réduction qu'au cours de l'été, entraînant ainsi un décalage de trésorerie pour le contribuable donateur, qui verse en quelque sorte une « avance » au fisc pendant toute une partie de l'année

Conditions d'éligibilité

Associations concernées

L'association doit mener des actions d'intérêt général et présenter un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, etc...

Organismes d'utilité publique, d'intérêt général ou politiques : vous pourrez déduire jusqu'à **66%** des dons annuels, retenus **dans une limite de 20% du revenu net imposable.**

Bénévoles concernés

Membres bénévoles de l'association, participant à son animation et à son fonctionnement, sans contrepartie ni aucune rémunération.

À noter : s'agissant d'une réduction d'impôt et non d'un crédit d'impôt, le dispositif ne présente un intérêt que pour les bénévoles **imposables à l'impôt sur le revenu.**

Dépenses et montants concernés

Justification des dépenses

Ouvrent droit à réduction d'impôt à hauteur de leur montant les dépenses engagées strictement en vue de la réalisation des activités ou des projets de l'association et dûment justifiées (*Fiche « FRAIS ENGAGÉS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE BENEVOLE »*)

L'association conserve les justificatifs.

Dépenses liées à l'usure d'un véhicule personnel

Le remboursement des frais de voiture automobile, vélomoteur, scooter ou moto peut être calculé à l'aide du barème spécifique défini par l'administration fiscale.

Barème relatif aux frais engagés personnellement dans le cadre d'une activité bénévole

Type de véhicule	Par kilomètre parcouru
Véhicules automobiles	0,321 €
Vélomoteurs, scooters, motos	0,125 €

Pièces complémentaires

Renonciation au remboursement

Le bénévole doit renoncer expressément au remboursement des dépenses engagées pour le compte de l'association par mention manuscrite sur les justificatifs telle que "je soussigné (nom, prénom) renonce au remboursement des dépenses démontrées par les pièces ci-jointes pour un montant de x €".

Reçu fiscal

L'association délivre ensuite un reçu au membre reprenant le montant, conforme à un modèle fixé réglementairement (**Reçu 11580-03**).

Report des montants dans la comptabilité

Le montant du reçu doit figurer en produits (dans la colonne "recettes") dans la comptabilité de l'association, parmi les dons de particuliers. Les dépenses remboursées doivent être ventilées parmi les charges (dans la colonne "dépenses").

Calcul de la réduction d'impôt

Taux de réduction

La réduction d'impôt est égale à un certain pourcentage du montant déclaré des frais non remboursés qui varie suivant la nature de la structure à laquelle le non-remboursement profite.

Type d'organisme	Montant ouvrant droit à la réduction d'impôt	Réduction maximale
Œuvre d'intérêt général ou d'utilité publique	66 % des sommes versées	20 % du revenu imposable

- **66% dans la limite de 20 % du revenu imposable, dans les autres cas (DISTRICTS / CLUBS)**

Dons à des organismes d'intérêt général : case 7UF de la déclaration

Plafonnement : Les excédents (au-delà de 20% du revenu imposable) **peuvent être reportés sur les 5 années suivantes.**



N° 11580*03

Reçu au titre des dons

Numéro d'ordre du reçu

à certains organismes d'intérêt général

Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

Bénéficiaire des versements**Nom ou dénomination :**

.....

Adresse :

N°..... Rue.....

Code postal Commune

Objet :

.....

.....

.....

Cochez la case concernée (1) :

- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du/...../..... publié au Journal officiel du/...../..... ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du/...../.....
- Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- Fondation d'entreprise
- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Musée de France
- Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle
- Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement
- Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).
- Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)
- Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)
- Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)
- Autre organisme :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

euros

Somme en toutes lettres :

Date du versement ou du don :/...../.....

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : 200 du CGI 238 bis du CGI 885-0 V bis A du CGI

Forme du don :

Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement

Date et signature

...../...../.....

Dans le cadre de la régionalisation de la formation professionnelle, la procédure d'inscription aux différents modules de Formations et Certifications est entièrement gérée par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F – LPIFF)



Comment s'inscrire ?



Formation Dirigeant

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr>
- Cliquer sur l'onglet « Formations » puis sur « Formation dirigeant(e)s »
- Consulter « PFFD – Calendrier 2020-2021 » situé en bas de page
- Télécharger « PFFD – Fiche d'inscription » situé en bas de page
- Retourner votre dossier complété à l'IR2F rattaché à la Ligue de Paris Île-de-France



Formation Initiale d'Arbitre

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr>
- Cliquer sur l'onglet « Formations » puis sur « Formation arbitres »
- Consulter « FIA – Calendrier 2020-2021 » situé en bas de page
- Télécharger « FIA, FIA Futsal - Dossier de candidature » situé en bas de page
- Retourner votre dossier complété à l'IR2F rattaché à la Ligue de Paris Île-de-France



Formation Educateur

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/inscriptions-formations/> ou <https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/formations-techniques/>
- Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité
- « Consulter la liste des sessions », en bas de page
- Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter
- Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription



Afin de vous accompagner au mieux dans votre processus de formation, d'optimiser votre confort sur notre site à distance de commerces, de maintenir les moments d'échanges et de partage, **le District continuera à vous proposer une offre de restauration** à hauteur de 11€/jour.
Une fiche restauration vous sera transmise à la suite de votre inscription. Vous devrez ainsi la compléter et la retourner à formation@districtvaldemarne.fff.fr

Service formation IR2F

01 85 90 03 70

formations@paris-idf.fff.fr

Service formation District

01 55 96 11 02

formation@districtvaldemarne.fff.fr

Procès-Verbaux



COMITE DE DIRECTION

Réunion plénière du Samedi 30 Janvier 2021

(Visio)

PROCES-VERBAL

Présidence de M. Denis TURCK

Membres présents :

Mmes Estelle BATHENAY, Pascale CHOQUET, Patricia GUILIANI,
MM. Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Francis DELAGE, Régis ETIENNE, Jean Jacques FOPPIANI, Bruno FOLTIER, Jean-Pierre LACHASSAGNE, Edgard KOUNDE, Jean Pierre MAGGI,

Assiste : Mme Lili FERREIRA (Directrice Administrative), José DIAS (CDA) (*Partiellement*), Hervé HAPPY (CTD)

Absents Excusés : Mme Sandrine IACOVELLA, Dr BOLOURIAN Mani,

PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du 12 Novembre 2020

Ce procès-verbal a été approuvé par retour de mail.

Le Président propose que pour tous les Comités de Direction du District, la validation se fasse comme pour celui-ci, **dans les 15 jours qui suivent l'envoi.** Cela implique un retour de la part de chacun après réception du procès-verbal, si remarques, afin d'apporter les corrections nécessaires avant diffusion.

Le but étant une communication plus rapide sur le site internet avec moins de perte de réactivité sur tous les sujets abordés.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Bureau du Comité du 08 Janvier 2021

Le procès-verbal du bureau est validé à l'unanimité, après avoir expliqués et validés les points ci-après :

Suite aux annonces gouvernementales du 7 Janvier 2021 :

Coupes du Val de Marne : Proposition d'Annulation pour la saison en cours et remboursement des engagements aux Clubs

Le Comité valide à l'unanimité cette proposition.

Action : Message à tous les Clubs (*Site + boîtes mails*) et crédit du montant des engagements encaissés sur tous les comptes Clubs. (*total : 9800 euros*)

Football d'Animation : Proposition de gratuité des engagements cette saison (Total 6 751 €)

Le Comité entérine à l'unanimité cette proposition.

Action : Message à tous les Clubs (*Site + Boîtes mails*) pour les informer de cette décision qui a un impact financier important pour le District

Etat des points à suivre au cours de la saison :

1-Futsal : Réflexion du Développement de la Pratique

Intervention de M. Jean-Jacques FOPIANNI qui précise qu'un plan avait déjà été élaboré il y a deux ans, il va se rapprocher de DRISS pour l'actualiser. Une proposition va être faite et dès que cela sera possible des réunions avec les Clubs Futsal seront organisées. Il souligne que la difficulté pour ce développement c'est l'obtention des créneaux de gymnases pour les Clubs.

Il précise que cette saison, le contexte n'est pas propice et optimal au Futsal et que la D2 n'a disputée aucune rencontre depuis le début de la saison.

2-Football Animation : Changement de Pratique (en lien avec le changement de catégories)

Intervention de M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général, qui précise qu'en général, dans les Clubs dès les vacances de Pâques, souvent les enfants changent de catégorie afin de les habituer aux nouvelles pratiques de leur prochaine catégorie (Nombre joueurs, taille terrain,...) .

Mme Lili FERREIRA, informe que Driss TAFINE en collaboration avec la Commission Football à Effectif Réduit prépare une fiche synthèse de ces changements qui sera proposée à la validation d'un prochain Comité de Direction et ensuite diffusée en direction des Clubs pour les aider au mieux.

3-Educateurs : Projet de Charte à proposer pour fin Avril

Après un large débat sur le sujet, avec intervention de plusieurs membres surtout invoquant le rôle majeur des Clubs : Directeurs Sportifs et Présidents dans la gestion des Educateurs, il a été décidé de constituer un groupe de travail pour mener une réflexion et faire des propositions. Le groupe de travail a été constitué, dans le but d'étudier la mise en place ou pas des chartes suites aux divers échanges.

Groupe de travail :

M. Francis DELAGE pilote du groupe en y associant l'Amicale des Educateurs et les membres du Comité de Direction volontaires, soit : Mme Pascale CHOQUET, MM. Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Jean-Pierre MAGGI, Edgard KOUNDE.

Action : Réunir le groupe de travail et faire des propositions en tenant compte des échanges qui se sont faits sur les points suivants : *Mise en place de chartes, réunions avec les Clubs, sensibilisation des parents, fidélisation des enfants dans les clubs, assurance et responsabilités, réactions aux matchs sauvages, etc...*

Nomination des Commissions :

Le Secrétaire Général, Patrick DARDENNES fait un état de tous les contacts pris auprès des Commissaires et des affectations proposées. Il propose la validation des Commissions à dater du 1^{ER} Février 2021.

-Pour la Commission « Organisation des Compétitions » : nommée, la réorganisation interne se fera lors d'un prochain Comité de Direction.

-Pour la Commission de Discipline, les deux Membres (*Comité de Direction*) auront des voix délibérative (*Décision du Comité de Direction à l'unanimité*)

-Pour la Commission « Foot en Milieu Scolaire », elle sera complétée au fur et à mesure

-Candidature Technique non retenue de M. Nouredine HENNI CHEBRA

Membres Honoraires :

- Thierry MERCIER (Président Honoraire)
- MM. Daniel BROCHE, Jean-Jacques COMBAL et Dr Michel THOMAS

Le Comité valide l'ensemble des propositions.

En annexe du PV

Action :

- Mettre à jour les Commissions sur le Site internet
- Message à tous les Commissaires
- Pôles et commissions en pièce jointe du présent Comité
- Faire courrier à M. HENNI CHEBRA, candidature non retenue

Pôles et Responsables des pôles par le Comité de Direction :

En annexe du PV

RUBRIQUE -Nécrologie

***M. Guillaume DATHUEYT**, Secrétaire Général du District de Gard Lozère, à l'âge de 37 Ans
A sa famille, à ses proches à son District, le District Val de Marne adresse ses très sincères condoléances.

***M. Paul SANCHO**, Arbitre Officiel du Val-de-Marne et entraîneur de l'équipe Seniors du Club Asomba à l'âge de 59 ans.

A sa famille, à ses proches et à son Club, le District du Val-de-Marne adresse ses plus sincères condoléances et son profond soutien.

BUDGET PREVISIONNEL DE TRESORERIE

Intervention de M. Bruno FOLTIER, Trésorier du District qui donne des explications sur le budget envoyé à tous les Membres et qui précise à ce jour les évolutions par rapport au Budget prévisionnel initial :

* Le budget a été établi sur une saison normale, mais vu les conditions actuelles, nous pouvons d'ores et déjà apporter quelques précisions sur certains postes

RECETTES :

Part sur licences et Démissions :

Baisse à prévoir, puisque moins de licenciés

Divers (Amendes, droit appels et réclamations)

Si pas de compétition jusqu'à la fin de saison, le poste ne va pas évoluer

Subventions :

Une baisse minime à prévoir ayant déjà les accords pour la saison en cours, mais impossible à évaluer à ce jour, n'ayant pas tous les retours.

Si l'évolution sanitaire n'évolue pas, cette baisse sera plus perceptible sur la saison suivante.

DEPENSES :

Frais de personnel :

Vu le situation sanitaire (chômage partiel) et on ne sait pas jusqu'à quand, une baisse est à prévoir pour la

saison en cours

Les Trésoriers du District, MM. Bruno FOLTIER et Jean-Pierre MAGGI, précisent que cette saison est faussée, comme la saison dernière par la pandémie et que malgré une trésorerie très saine, il faut dans les deux saisons à venir éviter d'engager de grosses dépenses puisque toutes les recettes en moins vont avoir un impact sur les résultats des saisons à venir et qu'avec l'arrivée du District de Paris celui-ci va encore s'accroître.

Intervention du Président, Denis TURCK qui explique que les terrains du District sont régulièrement « squattés » par des personnes extérieures et qu'une demande de devis pour l'installation de caméras de surveillance a été faite :

- **IRS : Installation 5 caméras de surveillance extérieures**
Prix TTC : 5 166,42 €
- **Plus frais de télésurveillance à prévoir : 29.60 € TTC Mensuel**

Le Comité valide, à l'unanimité, ces devis.

CONFERENCE AVEC LES PRESIDENT(E)S

Le Président, Denis TURCK, informe qu'une 2^{ème} conférence est programmée avec les Clubs, le Jeudi 4 Mars 2021 à 18h00 avec intervention du Cabinet Parenté.

Proposition de thèmes :

-  Aides Financières pour les Associations
-  Gestion Administrative des Educateurs
-  Réponses aux questions des Clubs adressées en amont

Le Comité entérine cette proposition.

Action : Faire mail à tous les Clubs avec formulaire d'inscription et diffusion sur le site internet. Inciter les Présidents à participer. Fixer une date limite de retour des réponses. La réunion sera vraisemblablement en visio avec un lien qui sera envoyé aux participants. Mail de relance aux Présidents quelques jours avant la réunion.

COURRIERS : FFF / LFA / LPIFF / DIVERS

Un récapitulatif a été adressé à tous les Membres. Le Président, Denis TURCK, a donné quelques précisions.

DISTRICT 94

06/12/21 = Mail envoyé aux clubs, suspension des frais d'arbitrage jusqu'à nouvel ordre

18/12/20 = Mail envoyé à toutes les communes du Val de Marne, concernant l'accompagnement des clubs de football dans le contexte sanitaire

12/12/20 = Communiqué de presse envoyé à tous les clubs sur l'application des décisions sanitaires pour le sport à partir du 15/12/20

26/01/21=Lettre envoyée à toutes les mairies par Thierry MERCIER (changement de Président)

FFF

15/12/20 = Tableau des conditions de la pratique sportive mis à jour par le Ministère des Sports

26/01/21 = Autorisation de captation & diffusion (Envoyé à tous les clubs concernés encore ne lice pour la Coupe de France)

LFA

16/12/20 = Obsèques de M. Michel MUFFAT-JOLY (23/12/20)

15/12/20 = Webinaire « Développer l'E-Foot dans son club » du 17/12/20

11/12/20 = Kit pédagogique « Engagement des arbitres au service de l'intérêt général » envoyé aux 15000 clubs de la FFF

22/01/21 = Réunion Commune des Collèges des Présidents de Ligue et des Présidents de Districts, le Lundi 08 Janvier 2021 en visioconférence

DTN

07/12/20 = Livraison du matériel Football en Milieu Scolaire (15/12/20)

ANPDF

01/12/20 = Lettre de félicitations suite à AG Elective

LPIFF

14/12/20 = Relevé de décisions du Comité Directeur de la Ligue du 12/12/20 relatif au report de l'Assemblée Générale Elective et à son organisation

CONSEIL DEPARTEMENTAL 94

14/12/20 = Courrier d'informations sur les dates de la 55^{ème} édition des Jeux du Val de Marne

CDOS

04/01/21 = Assemblée Générale Elective (Candidature au Conseil d'Administration) 06/02/2021

18/12/20 = Nuit du Sport (reporté – Crise Sanitaire)

30/11/20 = Demande d'aide du CDOS 06 – Appel aux dons suite à la tempête « Alex »

DDCS

23/12/20 = Le service Jeunesse et sports va rejoindre une nouvelle administration, à savoir DSDEN94 (Direction Académique des Services de l'Education Nationale)

18/12/20 = Notice d'information Aide d'état – Mécanisme de compensation partielle de billetterie

CLUBS

MAISONS ALFORT FC (29/12/20) = Composition du Nouveau Bureau du Comité

CRETEIL LUSITANOS US (24/11/20) = Lettre de félicitation suite à AG Elective

PARIS ATLETICO (08/01/20) =PV AG du 14/12/20

PARIS 10 RC : Changement de Comité de Direction : Président **M. Joye ADA NKOMO** qui succède à M. CHAOUCHE dit KADER

SAINT MAUR VGA FEININES : Prêt des installations du District jusqu'à Fin Mars tous les Samedis et Dimanches Matin

B2M FUTSAL : Prêt des installations du District jusqu'à Fin Mars tous les Samedis et Dimanches Après-Midi

DIVERS

Label Jeunes Crédit Agricole : Demande de proposition de Clubs, le prix n'ayant pu être décerné.

Le District a proposé, le Club PORTUGAIS ACE CHAMPIGNY sur proposition de l'équipe Technique qui répond à la quasi-totalité des critères demandés.

POINT SUR LES SESSIONS TECHNIQUES

Intervention d'Hervé HAPPY sur ses actions et sur ses présences au District.

Intervention de Francis DELAGE, Président de la Commission Technique qui a fait un état sur les sessions qui se sont déroulées en visioconférence : Coûts réduits, mais qui seront augmentés lors de la mise en pratique puisque besoin d'un nombre de Commissaires plus important.

A ce jour : 55 stagiaires à voir sur le terrain

L'équipe Technique fait un suivi administratif des dossiers LABELS et des visites Clubs.

Les formations continuent en VISIO pour le moment, programme prévisionnel :

En résumé les sessions techniques prévues :

- 4 Modules U9
- 2 Modules U13
- 2 Modules U18
- 1 Module Futsal Base
- 1 Module Animatrice Fédérale
- 1 Module GB, à définir selon les disponibilités de nos spécialistes
- * 4 Modules U11
- * 2 Modules U15
- * 2 Modules Seniors
- * 1 Module U6/U7

A noter :

Si reprise des activités (Détections, Journées Accueil, etc ...), qui semble loin pour le moment, cela pourrait avoir un impact sur les sessions proposées qui seraient revues ou éventuellement changées de dates.

CFF1			
U9 - Module 7-8 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	
10/12/2020	11/12/2020	VISIO	
25/03/2021	26/03/2021	DISTRICT	
27/05/2021	28/05/2021	DISTRICT	
10/06/2021	11/06/2021	DISTRICT	
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)			
Date Début	Date Fin	Localité	
29/10/2020	30/10/2020	DISTRICT	
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)			
Date Début	Date Fin	Localité	
25/02/2021	26/02/2021	DISTRICT	
U11 - Module 9-10 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	
06/10/2020	09/10/2020	DISTRICT	
26/11/2020	27/11/2020	VISIO	
06/05/2021	07/05/2021	DISTRICT	
03/06/2021	04/06/2021	DISTRICT	
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)			
Date Début	Date Fin	Localité	
19/04/2021	20/04/2021	DISTRICT	
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)			
Date Début	Date Fin	Localité	
22/04/2021	23/04/2021	DISTRICT	
CFF2			
U13 - Module 11-12 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	
24/09/2020	25/09/2020	ANNULE	
19/11/2020	20/11/2020	VISIO	
18/02/2021	19/02/2021	DISTRICT	
17/06/2021	18/06/2021	DISTRICT	
U15 - Module 13-14 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	
26/10/2020	27/10/2020	DISTRICT	
25/01/2021	26/01/2021	DISTRICT	
24/06/2021	25/06/2021	DISTRICT	
CFF3			
U18 - Module 15-17 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	
08/02/2021	09/02/2021	DISTRICT	
18/03/2021	19/03/2021	DISTRICT	
07/07/2021	08/07/2021	ANNULE	
SEN - Module Seniors			
Date Début	Date Fin	Localité	
12/10/2020	13/10/2020	ANNULE	
08/03/2021	09/03/2021	DISTRICT	
12/04/2021	13/04/2021	DISTRICT	
MODULES COMPLÉMENTAIRES			
Futsal Base - Module découverte-			
Date Début	Date Fin	Localité	
15/10/2020	16/10/2020	ANNULE	
03/12/2020	04/12/2020	ANNULE	
04/02/2021	05/02/2021	REPORTÉ	
02/03/2021	03/03/2021	DISTRICT	
Gardien de But - Module découverte-			
Date Début	Date Fin	Localité	
01/10/2020	02/10/2020	ANNULE	
A définir	A définir	DISTRICT	
Module U6-U7 - Module 5-6 ans			
Date Début	Date Fin	Localité	
30/09/2020	30/09/2020	ANNULE	
04/11/2020	04/11/2020	REPORTÉ	
18/05/2021	18/05/2021	DISTRICT	
Animatrice Fédérale de Football			
Date Début	Date Fin	Localité	
03/04/2021	03/04/2021	ANNULE	
22/05/2021	22/05/2021	REPORTÉ	
31/05/2021	31/05/2021	DISTRICT	
CERTIFICATIONS			
CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)			
Date Début	Date Fin	Localité	
26/09/2020	26/09/2020	ANNULE	
07/11/2020	07/11/2020	ANNULE	
CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)			
Date Début	Date Fin	Localité	
Si possible		DISTRICT	
Si possible		DISTRICT	
Si possible		DISTRICT	

POINT SUR L'ARBITRAGE

Intervention de JOSE DIAS, Président de la CDA :

1/ Effectifs :

D1	23
D2	29
D3	22
D4	31
AAD	13
DIV	17
JAD	41
Total	176

2/ Observations :

Rythme soutenu et en avance jusqu'au confinement.

AAD1	3
D1	11
D2	12
D3	17
D4	21
JAD	21
Total	85

3/ QCM : Du 16 au 23 Septembre 2020

Catégories	Participants	Réussi	Echec	Non fait
AA1	12	12	0	1
D1	19	18	1	4
D2	27	27	0	2
D3	17	15	1	5
D4	25	25	0	6
DIV	16	16	0	2
JAD	25	22	3	16
Total	141	135	5	36

4/ QCM : Du 07 au 14 Décembre 2020

Catégories	Participants	Réussi	Echec	Non fait
AA1	13	13	0	0
D1	23	23	0	0
D2	28	28	0	1
D3	20	19	1	2
D4	31	31	0	0
DIV	17	17	0	1
JAD	38	37	1	3
Total	170	168	2	7

- ✚ Pour les 9 Arbitres en échec sur les 2 QCM, pas de désignation jusqu'à la fin de saison (Notification Arbitres et Clubs)

5/ Formations Initiales

- ✚ Session 1 : 27 Candidats / 15 Réussites / 12 Echecs
- ✚ Sessions 2 et 3 reportées

6 / Filière Régionales

- ✚ D1 : 1
- ✚ D2 : 3
- ✚ JAD : 5

Au total 9 Arbitres sélectionnés – Lancement sessions : mi-février
Visio avec les Districts 78, 92 et 95 : « Être Arbitre de Ligue »

7/ Calendrier

- ✚ Rythme CDA : 1/Mois (Visio)
- ✚ Evolution du Calendrier selon situation sanitaire

- Tests Physiques : rattrapages les 10 et 31 Janvier 2021 (30 Arbitres)
- Tests Théoriques toutes catégories : 27 Février 2021
- Formations continues reportées
- Session de formation JAD (Vacances de Printemps)

8/Informations

- ✚ Décès Arbitre : Paul SANCHO (Club : Asomba)
- ✚ Radiation d'un Arbitre en cours
- ✚ Modification du Règlement Intérieur : Article 6
 - Date du 15 Décembre reportée au 28 Février
- ✚ Anticiper les modifications du Règlement intérieure : Observations notamment

José DIAS souhaite être informé dès que possible de l'évolution des compétitions afin d'anticiper pour les Classements des Arbitres.

Il signale par ailleurs, qu'il n'y a pas trop de réunion avec l'instance Régionale, la dernière réunion date de Septembre avec parution du compte rendu en Janvier. Enfin, il s'interroge sur la création du District de Paris et l'impact sur les arbitres qui vont y adhérer.

Action : Le Président, Denis TURCK abordera la question sur ce dernier point lors de la réunion du Président de la LPIFF et des Districts.

E-LEAGUE 94

Après 155 matchs, la finale -League 94 sur PS4 : Fifa 21 a opposé : US ORMESSON (Nathan_SR94) à US CRETEIL LUSITANOS (Billal94 !)

Une Finale méritée pour ces deux jeunes.

Vainqueur : **Nathan8_SR94 Club ORMESSON US**

Félicitations, une récompense sera remise aux deux Finalistes au cours d'un prochain Comité de Direction (en présentiel).

Action : Inviter les deux jeunes et les Présidents de leur club pour remise de récompenses.

TOUR DE TABLE

Mme Estelle BATHENAY

Le bilan de la première réunion de la Commission Football en Milieu Scolaire à soulever quelques points intéressants :

Les sections existantes, les relations avec les clubs peuvent être parfois difficiles ou peu suivies.

Pour le développement et la création de sections, effectivement beaucoup d'obstacles à lever notamment côté Education Nationale. La seule volonté des clubs ne suffit pas.

Reste en attente d'une réunion à la LPIFF pour expliquer tout cela.

Demande d'un Logo « Label » pour les Sections

S'interroge sur la Commission Médicale et les actions à mettre en place avec les Sections

Action : Le Président se charge de faire un point avec la Commission Médicale. Mme Lili FERREIRA voit avec l'équipe Technique pour le Logo « Label »

M. Henri BAQUE :

Revient sur les deux réunions qu'il a initié : Formations et Communication

Formations Dirigeant(e)s : Nouvelles personnes à inscrire pour être formateurs du District afin de renforcer l'équipe.

Volontaires : Mmes Pascale CHOQUET, Patricia GUILIANI, MM. Patrick DARDENNES et Marc VINCENTI (Salarié).

Retour sur la réunion Communication et objectifs :

-Mieux valoriser les actions

-Etablir des règles

-Demande aux Membres de faire un retour sur la 1^{ère} réunion afin de pouvoir faire une synthèse pour la prochaine réunion prévue le 8 Février 2021 à 17H

Action : Faire retour à l'IRF sur les candidats à la formation et demander un RDV, pour toutes les questions qui avaient été évoquées lors de la réunion « Formations », au Directeur de l'IR2F.

M. Jean Jacques FOPPIANI

Très surpris et étonné que la dotation LPIFF pour le Foot Entreprise : soit des ballons T4 Nike dont le gonflage de quasiment la totalité des ballons ne dure pas plus de 1 à 2 heures.

M. Jean-Pierre LACHASSAGE

Informe que plusieurs clubs ne sont pas venus retirer leur dotation de ballons lors des journées organisées par le District

M. Hervé HAPPY

Souhaiterait participer aux réunions sur les Sections Sportives si son emploi du temps le permet, car il vient souvent en dehors de son temps de travail

Action : Courrier à faire à la LPIFF par le Président et à la DTN pour essayer de trouver des solutions

M. Denis TURCK

-Informe que les terrains du District sont prêtés tous les week-ends jusqu'à fin Mars à deux Clubs : la VGA ST MAUR FEMININES et B2M FUTSAL, ce qui évitera l'intrusion de personnes extérieures le week-end.

-Coupe de France : Reprise avec un protocole très strict et contraignant

Clubs de notre District concernés : CRETEIL LUSITANOS US / VILLEJUIF US / VITRY CA / ST MAUR VGAUS / LUSITANOS ST MAUR / IVRY US FOOT.

-Informe que des visites sont effectuées tous les mercredis après-midi dans les Clubs avec un technicien du District et un Membre du Comité de Direction

Action : Demander un planning prévisionnel des visites à l'équipe Technique pour que les Membres du Comité puissent se positionner pour les prochaines visites.

**PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION
MERCREDI 03 MARS 2021 19H00**

Le Président,
Denis TURCK

Le Secrétaire Général,
Patrick DARDENNES

COMMISSIONS

SAISON 2020 -2021



COMITE DE DIRECTION

Le Bureau du Comité de Direction :

- **TURCK Denis**, Président
- **ETIENNE Régis**, Vice-Président Délégué (*Représentant les Arbitres*)
- **Mme BATHENAY Estelle**, Vice-Présidente
- **DARDENNES Patrick**, Secrétaire Général
- **BAQUE Henri**, Secrétaire Général Adjoint
- **FOLTIER Bruno**, Trésorier Général
- **MAGGI Jean-Pierre**, Trésorier Général Adjoint,

Les Membres :

CHOQUET Pascale (*Représentante des Licenciées*)
GUILIANI Patricia
IACOVELLA Sandrine
Dr BOLOURIAN Mani
DELAGE Francis (*Représentant les Éducateurs*)
FOPPIANI Jean-Jacques (*Représentant le Football Diversifié*)
KOUNDE Edgard
LACHASSAGNE Jean-Pierre

Assistent :

FERREIRA Lili (*Directrice Administrative*)
DIAS José (*Président de la CDA*)
HAPPY Hervé (*CTD du District*)

Membres Honoraires :

Mme POLICON Marie-Thérèse, MM. BOURDOIS Pierre, CHAMELOT Albert, DALLA CIECA Antoine, GIRARD Jean- Claude, GRAZIANI Sam, GUINOT Christian, VERDURON Claude

Nouveaux Membres Honoraires (Comité du 30 Janvier 2021) :

Thierry MERCIER (Président Honoraire)
BROCHE, Jean-Jacques COMBAL et Dr Michel THOMAS

COMMISSIONS : Pôle « Prévention & Médiation »

Nom	Prénom	CONSEIL DES SAGES
AMSELLEM	EMILE	
COUFFIN	MICHEL	
LE GUYADER	JACQUES	
MAGGI	JEAN-PIERRE	Comité de Direction
MALONEY	SHAUN	
POLICON	MARIE THERESE	PRESIDENTE
RANNOU	ERIC	
ROCHETTE	BERNARD	
SOUISSI	RAPHAEL	
THOMAS	MICHEL	

Nom	Prénom	MEDICALE
BOLOURIAN	MANI	Comité de Direction
DURUDAUD	MICHEL	
LEGUYADER	JACQUES	Représentant des Educateurs
THOMAS	MICHEL	

Nom	Prénom	CDPME
CARRETO	ANTONIO	PRESIDENT
CHONCHON	ROBERT	
COUFFIN	MICHEL	
CROISE	JEROME	Représentant CDA
LE GUYADER	JACQUES	Représentant Educateurs
LEFEUVRE	LOUIS	
MAGGI	JEAN PIERRE	Comité de Direction
PASDELOUP	MARTINE	
POLICON	MARIE THERESE	Représentant Féminines
SAINT ALBIN	MAURICE	
ROCHETTE	BERNARD	
LEVY	Richard	Représentant de l'UNAF

COMMISSIONS : Pôle « Activités Sportives »

Président : Jean-Jacques COMBAL

<i>Marie Thérèse POLICON Responsable</i>	<i>A DESIGNER Responsable</i>	<i>A DESIGNER Responsable</i>
Départementale Féminines *Plateaux U6/U9 *Pratique U11/U15 à 8 *Pratique U18 *Seniors à 7 *Seniors à 11	Départementale Seniors *Vétérans *CDM *Seniors *+ 45 ans *+ 55 Ans *Coupe U20	Départementale Jeunes *U18 *U16 *U14

Nom	Prénom	Organisation des Championnats & Coupes
ARNAUD	GEORGES	
BOUSSARD	JEAN MARC	
BRUNET	DENIS	
CHAMPION	HUBERT	
COUFFIN	MICHEL	
DARDENNES	PATRICK	<i>Comité de Direction</i>
DEXPORT	JONATHAN	
GARRIGA	GEORGES	
GODWIN	RODRIGUE	
LEFEUVRE	LOUIS	
LEFEUVRE	GILLES	
MARNE	GUSTAVE	
NYEMBMAL	CHARLOTTE	
POLICON	Marie- Thérèse	
ROPARTZ	MARIE FRANCE	
SAMBA	AUBIN	
SOUISSI	RAPHAEL	

Nom	Prénom	FEMININES
BASSI	CECILIA	
BATHENAY	ESTELLE	<i>Comité de Direction</i>
CATELAN FONTAINE	MARIE CHRISTINE	
CHOQUET	PASCALE	<i>Comité de Direction</i>
COMBAL	JEAN JACQUES	
KARAMOKO	ABOU	
MOULIN	MARTINE	

NYEMBMAL	CHARLOTTE	
NZENGO DOUDOU	TRACY	
PEREIRA	FERNANDO	
POLICON	MARIE THERESE	<i>PRESIDENTE</i>
ROBERT	PATRICK	
SEVESTE	PATRICK	
THOMAS	MICHEL	

Nom	Prénom	Football à Effectif Réduit
AMSELLEM	EMILE	<i>PRESIDENT</i>
DARDENNES	PATRICK	<i>Comité de Direction</i>
FETOUS	LAKHDAR	
GLAUDE	GERARD	
GOURDOU	JEAN PHILIPPE	
GRESSIEN	GEORGES	
GUILIANI	PATRICIA	<i>Comité de Direction</i>
KUNTZMANN	MICHEL	
LE BERRE	JEAN CLAUDE	
LOPES	PAULO	
MOUSTAMID	ABDELLATIF	
NAZICAL	MARIE ANGE	
NOYON	JOEL	
RANSOU	VIRGINIE	
ROBERT	PATRICK	
SAINT ALBIN	MAURICE	
TAFININE	DRISS	<i>CTD-DAP</i>

Nom	Prénom	CDA
ABED	MICHEL	
AISSAOUI	ADEL	
BARROCAS	JENNIFER	
BCHIR	ANOUAR	
CARLIER	JOEL	
CROISE	JEROME	
DELAGE	FRANCIS	<i>Représentant des Educateurs</i>
DE JESUS REBELO	JOSE	
DIAS	JOSE	<i>PRESIDENT</i>

DUPUIS	DYLAN	
ETIENNE	REGIS	<i>Comité de Direction</i>
FILIN	LOUIS	
FOLTIER	BRUNO	<i>Comité de Direction</i>
GALLONDE	FRED	
GRADINARI	IGOR	<i>Salarié en charge Arbitrage</i>
RIT	NICOLAS	
SAADA	NABIL	
ZAMO	ROMAIN	

Nom	Prénom	OBSERVATEURS
ABED	MICHEL	
AISSAOUI	ADEL	
ANDRIANANTENAINA	HAJATIANA	
BACCOUCHE	OTHMANE	
BARROCAS	JENNIFER	
BCHIR	ANOUAR	
BENOIT	YOANN	
BOUDJEDIR	ABDALLAH	
CARLIER	JOEL	
CHENNINE	SAMIR	
CROISE	JEROME	
DENNIELOU	NICOLAS	
DI BENEDETTO	STEPHANIE	
DIAS	JOSE	
DIOT	JEAN MARC	
DUMY	SEBASTIEN	
DUPUIS	DYLAN	
ELHOR	BRAHIM	
FILIN	LOUIS	
FRANQUE	DIDIER	
GALLONDE	FRED	
HAFID	MOUAAD	
HOCQ	RENAUD	
LEMARIE	FABRICE	
MERCOU	THOMAS	
NGUELLE	LEONARD	
NICE	KEVIN	

PRINCERUS	REGINAL	
RABIA	RABI	
RIT	NICOLAS	
SAADA	NABIL	
SAINT ALBIN	MAURICE	
SOREL	PATRICK	
VALLETEAU	GREGOIRE	
VILELA DOS SANTOS	JULIO	

Nom	Prénom	Football Diversifié/Futsal
AISSAOUI	Adel	<i>Représentant de la CDA</i>
		<i>Désigner + 1 ou 2 Membres</i>
CHAMPION	HUBERT	
FOPPIANI	JEAN JACQUES	<i>PRESIDENT (Comité de Direction)</i>
TAFININE	DRISS	

Nom	Prénom	DELEGUES
CHONCHON	ROBERT	
COUFFIN	MICHEL	
DARDENNES	PATRICK	<i>Comité de Direction</i>
LEFEUVRE	LOUIS	
METZ	ROBERT	
PASDELOUP	MARTINE	
VINCENTI	LOUIS	<i>PRESIDENT</i>

COMMISSIONS : Pôle « REGLEMENTATION »

Nommée pour 4 ans à partir 1^{er} Février 2021

Précisions : Si un membre du CD fait partie d'une commission de discipline (1^{ère} instance ou appel) en qualité de membre, dans ce cas il a forcément voix délibérative comme n'importe quel autre membre.

Ensuite, le Règlement Disciplinaire n'impose pas la présence d'un représentant du CD, des arbitres ou des éducateurs au sein d'un organe disciplinaire. Donc libre à vous de prévoir la présence ou non d'un tel représentant et de déterminer s'il a voix délibérative ou non.

Nom	Prénom	DISCIPLINE
ALVARADO	GERARD	
BAQUE	HENRI	<i>Comité de Direction : Voix Délibérative</i>
CHONCHON	ROBERT	
FERREIRA	LILI	<i>Instructeur Adjoint</i>
GALLONDE	FRED	<i>Représentant CDA</i>
GOUDJO	MARC KEVIN	
LACHASSAGNE	JEAN PIERRE	<i>Comité de Direction : Voix Délibérative</i>
LE GUYADER	JACQUES	<i>Représentant des Educateurs</i>
MAGGI	NICOLE	
METZ	ROBERT	
SUSSET	FREDERIC	
VINCENTI	MARC	<i>Instructeur</i>
VINCENTI	LOUIS	PRESIDENT

Nommée pour 4 ans à partir 1^{er} Février 2021

Nom	Prénom	DEPARTEMENTALE D'APPEL
BASINI	RINO	
COMBAL	JEAN JACQUES	
ETIENNE	REGIS	PRESIDENT (<i>Comité de Direction</i>)
FERREIRA	LILI	<i>Instructeur Adjoint</i>
FOLTIER	BRUNO	<i>Représentant CDA (Comité de Direction)</i>
FOPPIANI	JEAN JACQUES	<i>Comité de Direction</i>
LOPES	PAULO	
MAGGI	JEAN PIERRE	<i>Comité de Direction</i>
MALONEY	SHAUN	
MONOT	DAVID	
PASDELOUP	MARTINE	
POLICON	MARIE THERESE	
ROUYER	PATRICK	
VINCENTI	MARC	<i>Instructeur</i>

Nom	Prénom	STATUTS REGLEMENTS
FAUTRA	ALINE	
FOPPIANI	JEAN JACQUES	<i>Comité de Direction</i>
GUERCHOUN	ALBERT	
MAGGI	JEAN PIERRE	<i>PRESIDENT (Comité de Direction)</i>
POLICON	MARIE THERESE	
RIBEIRO ALVES	JOSE	
TAVENOT	JEAN CLAUDE	

Nom	Prénom	COMITE D'APPEL <i>(Comité de Direction)</i>
BAQUE	HENRI	
BATHENAY	ESTELLE	
BOLOURIAN	MANI	
CHOQUET	PASCALE	
DARDENNES	PATRICK	<i>PRESIDENT</i>
DELAGE	FRANCIS	
ETIENNE	REGIS	
FERREIRA	LILI	<i>Instructeur Adjoint</i>
FOLTIER	BRUNO	
FOPPIANI	JEAN JACQUES	
GUILIANI	PATRICIA	
IACOVELLA	SANDRINE	
KOUNDE	EDGARD	
LACHASSAGNE	JEAN-PIERRE	
MAGGI	JEAN PIERRE	
VINCENTI	MARC	<i>Instructeur</i>

Nom	Prénom	STATUT DE L'ARBITRE
AMSELLEM	EMILE	
CARRETO	ANTONIO	<i>PRESIDENT</i>
FERREIRA	LILI	<i>Administratif</i>
MAGGI	JEAN PIERRE	<i>Comité de Direction</i>
SAADA	NABIL	<i>Représentant CDA</i>
VINCENTI	MARC	<i>Administratif</i>

Nom	Prénom	STATUT DE L'ÉDUCATEUR
BROCHE	DANIEL	
DELAGE	FRANCIS	<i>Comité de Direction</i>
LE GUYADER	JACQUES	<i>PRESIDENT</i>
LERAY	CHRISTIAN	

Nom	Prénom	Surveillance Opérations Electorales
AMSELLEM	EMILE	
BASINI	RINO	
BERTHO	FRANCK	
GOUDJO	MARC KEVIN	
GRESSIEN	GEORGES	
LEGUYADER	JACQUES	

Nom	Prénom	TERRAINS & EQUIPEMENTS
BERTHO	FRANCK	
CARRETO	ANTONIO	<i>PRESIDENT</i>
CHAMPION	HUBERT	
LEFEUVRE	LOUIS	
PASDELOUP	MARTINE	

COMMISSIONS : Pôle « Développement »

Nom	Prénom	FAIR-PLAY
COMBAL	JEAN JACQUES	
FERREIRA	LILI	<i>Administratif</i>
POLICON	MARIE THERESE	
DARDENNES	Patrick	<i>Comité de Direction</i>

Nom	Prénom	Organisation des Evènements
BERTHO	FRANCK	
CALEGARI	STEPHANE	
CARLIER	JOEL	
CHONCHON	ROBERT	
COMBAL	JEAN JACQUES	
FAUTRA	ALINE	
FERREIRA	LILI	<i>Administratif</i>
LEFEUVRE	LOUIS	
PASDELOUP	MARTINE	
POLICON	MARIE THERESE	
SAADA	NABIL	
SAMBA	AUBIN	
SIBA	LUCIEN	
VINCENTI	LOUIS	
DARDENNES	Patrick	<i>Comité de Direction</i>

COMMISSIONS : Pôle « Technique »

Nom	Prénom	TECHNIQUE
BASSI	CECILIA	
BATHENAY	ESTELLE	<i>Comité de Direction</i>
BEAUNE	THIERRY	
BENARD	FELIX	
BONNARD	CEDRIC	
BRIDIER	JEAN MICHEL	
BROCHE	DANIEL	
CALEGARI	STEPHANE	
CATELAN FONTAINE	MARIE CHRISTINE	
CHOQUET	PASCALE	<i>Comité de Direction</i>
DELAGE	FRANCIS	<i>PRESIDENT (Comité de Direction)</i>
DIAS	JOSE	<i>Représentant CDA</i>
ESPITALIER	FABRICE	
FONTAINE	SEBASTIEN	
FRIN	GUILLAUME	
GOFFAUX	GREGORY	
GOURDOU	JEAN PHILIPPE	
GRESSIEN	GEORGES	<i>Représentant des Educateurs</i>
GUN	MICKAEL	
HAPPY TCHANKOU	HERVE	<i>CTD</i>
KONTE	KANI	
KUNTZMANN	MICHEL	
LE GUYADER	JACQUES	
LE RAY	CHRISTIAN	
LECOMTE	PASCAL	
MARTINEAU	ERIC	
MUONGKHOUNE	PETER	
OUDAYA	HEDI	<i>CTD ADJOINT</i>
PARCINSKI	JEAN PIERRE	
RIMBAULT	GILBERT	
RIVIERE	GUILLAUME	
ROBERT	JEROME	
SEVESTE	PATRICK	
TAFININE	DRISS	<i>CTD - DAP</i>
THELEUS	PIERRE	

TRAORE	MOUSSA	
VALERI	FABIEN	
VINCENTI	MARC	<i>Technicien</i>
ZIDANE	SALAH	

Nom	Prénom	FOOT MILIEU SCOLAIRE
BATHENAY	ESTELLE	<i>PRESIDENTE (Comité de Direction)</i>
BONNARD	CEDRIC	
LEGUYADER	JACQUES	
TAFININE	DRISS	

PÔLE REGLEMENTATION
Commissions rattachées
Discipline – Appel discipline
Appel affaires courantes
Statuts et règlements
Terrains et équipements
Statut de l'Arbitre
Statut Educateur
Surveillance Opérations Electorales
Responsable(s) : JJ Foppiani – JP Lachassagne
Henri Baque – JP Lachassagne
Régis Etienne – JJ Foppiani – JP Maggi – Patrick Dardennes

PÔLE DEVELOPPEMENT & PROJETS
Commissions Rattachées
Evènements – Fair play – Divers: Développement terrains
Responsable(s) : R.Etienne – P Dardennes
Estelle Bathenay - Mani Bolourian – Régis Etienne-Bruno Foltier – Patrick Dardennes – Henri Baque -

PÔLE COMMUNICATION
Stratégie de Communication et information
Responsable(s) : P.Guilliani – H.Baque
Henri Baque – Pascale Choquet – Jean Pierre Maggi – Jean Pierre Lachassagne -Bruno Foltier – Patricia Guilliani – Régis Etienne - Patrick Dardennes –
Soutien logistique: Martine Pasdeloup

PÔLE FINANCES
Responsable(s) : S.Iacovella – B.Foltier – JP Maggi
Sandrine Iacovella – Bruno Foltier – Jean Pierre Maggi – Jean Pierre Lachassagne -

PÔLE FORMATION
Responsable(s) : P Choquet – H Baque - Henri Baque – Pascale Choquet – Bruno Foltier – Francis Delage – Patrick Dardennes -

PÔLE TRAVAUX DISTRICT
Responsable(s) : R.Ebienne – E Kounde
Régis Etienne – Edgar Kounde – Francis Delage – Estelle Bathenay –

PÔLE TECHNIQUE
Commissions rattachées
Football en milieu scolaire – Commission technique
Responsable(s) : E Bathenay – F.Delage
Pascale Choquet – Patricia Guilliani -Estelle Bathenay – Francis Delage – JJ Foppiani

PÔLE PREVENTION & MEDIATION
Commissions rattachées
Conseil des Sages - CDPME - Médicale
Responsable : Dr Mani Bolourian

CONSEIL DES PRESIDENTS DE CLUBS
Présidents de clubs (représentants par effectifs) et un groupe spécifique Futsal
Le Comité de Direction



PROJET MANDATURE 2021 / 2024

Communication
Développer la communication pour promouvoir le football
Valoriser les actions réalisées par le district
Communication réactive, descendante et remontante

Poursuivre le développement du **Football féminin**
Développer la création de **sections sportives**
Poursuivre et accentuer la lutte contre la **violence et les incivilités**
Conforter les liens et la **proximité entre les clubs et le district**
Renforcer la **formation** des arbitres et des éducateurs
Poursuivre la structuration des clubs de **Futsal**
Assurer l'entretien et la **mise en conformité du district**
Développer l'utilisation des **terrains du district**